

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*La Commission de l'énergie a continué de fonctionner, principalement à distance, pendant le confinement lié à la COVID-19. Toutes les audiences et les rencontres en personne sont suspendues, probablement au moins jusqu'à la fin de mai. Toutefois, l'examen des demandes et le processus décisionnel se poursuivent, mais un peu plus lentement – et il en sera ainsi pour un certain temps. Une décision importante a été publiée concernant la dernière demande relative aux tarifs d'Alectra Utilities pour 2020. De plus, nous disposons maintenant de meilleures données concernant les économies liées à la décision sur les tarifs de Toronto Hydro pour la période de 2020 à 2024. Compte tenu des résultats obtenus dans quelques dossiers de moindre importance, les économies réalisées pour les écoles au premier trimestre de 2020 se chiffrent à **environ 1,9 million de dollars (M\$)**.*

Le deuxième trimestre sera moins occupé : certaines décisions se font attendre plus qu'à l'habitude, certaines demandes ont été soumises plus tard qu'elles le sont normalement, et les choses semblent généralement moins urgentes qu'à l'ordinaire. Toutefois, Hydro Ottawa a déposé une demande concernant ses tarifs pour la période de 2021 à 2025, et d'autres entreprises devraient présenter des demandes au cours des prochains mois. Ontario Power Generation devait déposer la demande concernant ses tarifs pour la période de 2021 à 2025 au cours du deuxième trimestre, mais elle ne pourra probablement le faire que l'automne prochain, en raison de nouveaux règlements promulgués par le gouvernement.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2020.

Toutes les parties ont présenté leurs observations finales concernant cette demande, qui prévoit de fortes hausses des dépenses en immobilisations de l'entreprise. La plupart des dépenses en question ont déjà été approuvées en principe, et il ne s'agit plus que de régler des détails pratiques. Nous prévoyons toujours que la Commission rendra sa décision en juin ou en juillet.

Enbridge Gas - Programmes de conservation.

Les programmes de conservation de gaz naturel d'Enbridge (l'entreprise résultant de la fusion d'Enbridge Gas Distribution et d'Union Gas) se terminent à la fin de 2020, et il faudra donc mettre en place un nouveau cadre pour les années à venir. Comme ce travail ne sera pas terminé à la fin de l'année, nous avons proposé – et la Commission de l'énergie a accepté – que les programmes actuels soient prolongés pour une année de plus. Enbridge a présenté une demande en ce sens, mais de nombreuses parties cherchent à obtenir des changements provisoires aux

programmes afin d'accroître les dépenses, de les réduire ou de modifier les règles qui s'y appliquent. Nous appuyons la prolongation des programmes, mais nous veillons à ce qu'elle ne serve pas de prétexte pour accroître les dépenses jusqu'à la mise en place du nouveau cadre.

L'élaboration de ce nouveau cadre s'est par ailleurs interrompue, probablement parce que l'essentiel du travail devait se dérouler pendant des consultations en personne. De plus, certaines parties reconnaissent maintenant que la pandémie pourrait avoir pour effet d'entraîner des changements imprévus dans la façon dont les programmes de conservation sont mis en œuvre et évalués.

Municipalités du Nord. La Commission de l'énergie a publié sa première décision concernant la demande de cinq municipalités du Nord – Marathon, Schreiber, Terrace Bay, Wawa et Manitouwadge – en vue de créer une entreprise de distribution de gaz naturel dont elles seraient propriétaires. Cette décision permet aux municipalités de poursuivre leur projet, mais elle tient compte de la plupart des inquiétudes

exprimées par les clients, sous notre direction, quant à la viabilité financière de l'entreprise et à la fiabilité de l'approvisionnement en gaz. La Commission devrait rendre une deuxième décision, concernant les conditions essentielles à la mise en œuvre du projet, au cours des douze prochains mois.

Enbridge Gas - Prolongement du réseau de transport à Hamilton. Enbridge demande l'autorisation de dépenser 200 M\$ pour construire un gazoduc à travers des zones humides gérées par l'Office de protection de la nature de la région de Hamilton. Le projet a pour but de répondre à la demande croissante de gaz naturel dans la région du Grand Toronto et d'accroître le transport de gaz de schiste en provenance des États-Unis.

De nombreux groupes environnementaux et groupes de clients sont intervenus dans ce dossier, en partie parce qu'Enbridge n'a pas cherché à reporter ou à éliminer ces dépenses grâce à des mesures de conservation. Depuis longtemps, nous sommes d'avis qu'il faut autoriser la construction de gazoducs seulement après que toutes les options de conservation ont été épuisées.

Comme plusieurs parties comptent déposer des éléments de preuve, la Commission ne rendra pas sa décision avant l'automne. Nous prévoyons que cette affaire créera un précédent applicable à d'autres propositions futures visant à accroître la capacité des gazoducs.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Toronto Hydro - Tarifs de distribution - 2020-2024. La décision dans ce dossier a été exposée en détail dans notre dernier rapport trimestriel.

Comme nous l'avons alors signalé, pour déterminer une grande partie des économies associées à cette décision, il fallait attendre la fin du processus détaillé de calcul des tarifs - qui, comme prévu, s'est révélé plutôt complexe. Comme ce processus est terminé, nous pouvons maintenant conclure que les économies pour les écoles, d'abord estimées à 2,5 M\$ sur 5 ans, se chiffreront en fait à un peu plus de 3,6 M\$. Nous pouvons donc comptabiliser **1,1 M\$ d'économies**

additionnelles pour les écoles desservies par Toronto Hydro.

Hydro One - Acquisitions. Les décisions sur les propositions de Hydro One visant l'acquisition d'Orillia Power et de Peterborough Distribution continuent de se faire attendre, et nous n'avons aucune idée du moment où elles seront publiées. Souvent, lorsqu'il y a des retards de ce genre, c'est parce que les commissaires sont aux prises avec des questions complexes. Toutefois, dans ce cas, c'est peut-être simplement parce qu'il est difficile d'appliquer des règlements pendant une pandémie.

Hydro One - Tarifs de transport -2020-2022. De même, la Commission devrait avoir rendu sa décision concernant la hausse des tarifs de transport de Hydro One pour les trois prochaines années. Rien ne porte à croire qu'il s'agit là d'un dossier particulièrement complexe, et nous croyons que la décision devrait bientôt être rendue.

Alectra Utilities - Tarifs de distribution - 2020. Nous avons déjà signalé que les deux premières décisions rendues dans ce dossier permettraient aux écoles d'économiser 950 000 \$.

Dans une troisième requête, Alectra, qui s'est un peu acquis la réputation d'être combative en matière de réglementation, demandait d'être assujettie à une règle spéciale qui lui aurait permis de conserver plus de 400 M\$ d'économies découlant de la fusion qui lui a donné naissance, en plus d'accroître ses tarifs pour mettre en œuvre un nouveau programme d'immobilisations beaucoup plus important. Dans un long document où, pour une fois, nous n'avons pas mâché nos mots, nous avons indiqué que ces propositions devaient être rejetées en bloc.

Sur la plupart des points importants, la Commission de l'énergie nous a donné raison. Par conséquent, **les écoles desservies par Alectra économiseront 800 000 \$ de plus au cours des prochaines années.** En outre, tous les clients de l'entreprise n'auront pas à financer à long terme de nouvelles dépenses d'immobilisations de 250 M\$ à 380 M\$ qui feraient augmenter leurs tarifs pendant des années.

Certains groupes de clients s'attendent à ce qu'Alectra dépose d'autres demandes, cette année ou par la suite, afin d'essayer de récupérer d'une autre manière des fonds additionnels destinés au même programme d'immobilisations. Si Alectra présente de telles demandes, nous continuerons de nous y opposer.

Appel de l'AMPCO. L'Association of Major Power Consumers of Ontario, qui représente une cinquantaine des plus grands utilisateurs d'électricité de la province, demandait à la Commission de l'énergie d'annuler une stratégie de tarification de la production d'électricité mise en œuvre par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. La proposition de l'AMPCO, qui visait à favoriser de grandes sociétés industrielles, aurait aussi été avantageuse pour certaines écoles, mais elle en aurait par ailleurs pénalisé d'autres. Tout compte fait, nous nous sommes opposés à cette demande, et la Commission de l'énergie a en grande partie reconnu la validité de notre position. Il est impossible d'évaluer l'impact de cette décision pour les conseils scolaires, car on ne sait pas précisément quelle autre stratégie aurait été mise en œuvre si l'AMPCO avait eu gain de cause.

Autres distributeurs d'électricité. Quelques petits dossiers ont fait l'objet de règlements ou de décisions au cours du premier trimestre. Les économies réalisées s'élèvent à seulement **30 000 \$**.

AUTRES QUESTIONS

Restructuration de la Commission de l'énergie. Cette réorganisation très attendue a finalement un peu progressé avec la nomination de Richard Dicerni au poste de président du conseil d'administration de la Commission. Le titulaire de ce nouveau poste, désormais distinct de ceux de chef de la direction et de commissaire en chef, sera principalement chargé de mettre en œuvre les changements prévus à la gouvernance de l'organisme de réglementation. Comme le groupe d'experts qu'il dirigeait avait recommandé ce changement, M. Dicerni était la personne toute

désignée pour occuper ce poste. Le nouveau chef de la direction (dont le poste pourrait être plus important du point de vue des intervenants auprès de la Commission) n'a toujours pas été nommé, pas plus que les nouveaux commissaires et les membres du conseil d'administration. Ces nominations pourraient maintenant être reportées indéfiniment en raison du confinement lié à la COVID-19.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein
Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally (wmcnally@opsba.org)
Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)
Mark Rubinstein (mark@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org